



POUR UN SERVICE PUBLIC FERROVIAIRE DE QUALITÉ

Adresse postale : chez Didier Le Reste, 5 rue Paul Dukas
75012 Paris

Courriel : convergence.rail@hotmail.fr

Tél. (Didier Le Reste, Président) : 06 08 03 91 82

Site : <https://convergence-nationale-rail.fr/>

Monsieur le Ministre,

Je m'exprime aujourd'hui au nom de la CNR – Convergence Nationale Rail –, qui regroupe près 135 Collectifs, comités et associations d'usagers du rail.

Au-delà des annonces faites aujourd'hui, nous souhaitons vous alerter sur la situation extrêmement préoccupante du service public ferroviaire en Auvergne et dans la Nièvre.

Tout d'abord, concernant les services en gare.

Dans le cadre de la préparation à la mise en concurrence des trains Intercités à l'horizon 2030, la direction Intercités envisage de supprimer progressivement la vente de billets dans plusieurs gares auvergnates et nivernaises.

Pour nous, c'est un renoncement inacceptable à l'égalité entre les citoyens. Tout le monde n'a pas accès au numérique, tout le monde ne peut pas réserver un billet sur internet ou sur smartphone. Le maintien de guichets physiques est une nécessité de service public.

Nous sommes également très inquiets face au projet de « gares autonomes », qui signifie concrètement moins d'agents en gare. Qui accompagnera les voyageurs en situation de handicap ? Qui renseignera les usagers en cas de perturbation ? Qui assurera une présence humaine indispensable dans nos territoires ?

Le train doit rester accessible à tous. Cela passe par des agents SNCF présents dans les gares et au service des voyageurs.

Concernant les trains eux-mêmes, nous reconnaissons que le nouveau matériel apportera davantage de confort aux usagers. Mais nous regrettons le choix d'abandonner les rames tractées, qui permettaient pourtant une plus grande souplesse d'exploitation et une adaptation des capacités aux besoins réels.

Nous sommes aussi préoccupés par l'évolution des missions des personnels à bord.

Les contrôleurs ne sont pas seulement là pour vérifier des billets. Ils jouent un rôle essentiel en matière de sécurité du train et de circulation en général. Les annonces visant à réduire leurs missions de sécurité nous inquiètent fortement. Nous tenons à rappeler l'aspect sécurité et sûreté de leur métier.

Monsieur le Ministre, tous ces choix découlent directement des politiques de privatisation et de mise en concurrence du rail. Et nous constatons déjà leurs premiers effets : moins de présence humaine, moins de service public, et davantage d'inquiétudes pour les usagers.

Pendant ce temps, l'état du réseau continue de se dégrader.

Depuis des années, nous dénonçons sur la ligne :

- la suppression d'installations ferroviaires réduisant la robustesse du réseau ;
- le manque d'investissements sur les sous-stations électriques ;
- l'absence d'installation permanente de contre sens (IPCS) sur plusieurs sections stratégiques ;
- ou encore la fermeture de gares qui fragilise l'exploitation en cas d'incident.

Nous demandons notamment :

- un retour à un temps de parcours de 3 heures entre Clermont-Ferrand et Paris ;
- le maintien de moyens thermiques à Clermont et Saint-Germain-des-Fossés afin de permettre des détournements en cas d'incident entre Riom et Vichy.

Monsieur le Ministre, je sais que vous êtes ici aujourd'hui pour évoquer le Clermont-Paris, mais le réseau régional est lui aussi en souffrance faute d'investissements suffisants de l'État, pourtant propriétaire du réseau.

Le projet de loi-cadre actuellement débattu dans les différentes chambres nous laisse perplexes et donne une place trop importante aux partenariats public-privé.

À contre-courant de cette logique, la CNR estime que d'autres solutions de financement existent :

- la réorientation d'une partie de la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques).
- la renationalisation des autoroutes ;
- la création d'une écotaxe.

Dans notre région, 86% des lignes sont classées UIC 7 à 9 et dépendent presque exclusivement des financements CPER (Contrat Plan Etat Région), contre 30% au niveau national ce qui met directement en danger leur avenir.

Les exemples ne manquent pas :

- Montluçon–Gannat, où les travaux prévus ne servent qu'à éviter la fermeture ;
- Clermont–Thiers, touchée par des limitations de vitesse ;
- Clermont–Volvic, où des travaux pourtant prévus ont été annulés ;
- ou encore les triages des Gravanches et de Saint-Germain-des-Fossés dans un état alarmant.

Depuis les années 2000, nous avons déjà vu disparaître de nombreuses lignes de notre territoire , Lapeyrouse–Volvic ; Montluçon–Ussel; Volvic–Ussel ; Volvic–Le Mont-Dore ; Thiers–Montbrison.

Monsieur le Ministre, les usagers auvergnats ne sont pas des citoyens de seconde zone. Ils ont droit, eux aussi, à un service public ferroviaire fiable, humain et ambitieux.

Nous demandons que l'État reprenne pleinement son rôle de stratège, investisse massivement dans le réseau ferroviaire, et fasse le choix d'un véritable service public national autour d'une SNCF publique, intégrée et au service de l'aménagement du territoire.

Le train à un rôle essentiel pour réussir une véritable transition écologique et énergétique. C'est un choix de société! Un choix d'avenir!!

Je vous remercie de votre attention.